

CHIFFRES CLES DE LA FORMATION - 2000



UCANSS
UNION DES CHIFFRES NATIONAUX
DES METIERS REGLES

BOITE 45-33, AVENUE DU MAINE 75755 PARIS CEDEX 15

SOMMAIRE

Quelle a été l'ampleur de l'effort consenti
par les organismes du Régime général de Sécurité sociale
en faveur de la formation de leurs personnels ?

EFFORT DE FORMATION

Combien a coûté la formation ?

ACCÈS À LA FORMATION

Combien d'agents ont été formés ? De combien d'heures de formation ont-ils bénéficié ?

Quelles orientations ont été privilégiées ?

OFFRE DE FORMATION

Quels dispositifs ont été sélectionnés ? Quels objectifs visaient les actions de formation ?

BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION

Quelles sont les catégories d'agents qui ont le plus bénéficié de la formation ?

FINANCEMENT DE LA FORMATION PAR LE FAF - SÉCURITÉ SOCIALE

Quels sont les frais de formation que le FAF Sécurité sociale a financés ?

Quels résultats ont été enregistrés ?

RÉSULTATS DE LA FORMATION (actions nationales)

Combien d'agents ont obtenu un diplôme ?

TERMINOLOGIE

Ucanss - Chiffres clés de la formation

CHIFFRES CLES DE LA FORMATION 2000

Présentation de la plaquette

Ampleur de l'effort de formation

460 organismes ont souscrit la déclaration fiscale 2483 qui retrace l'investissement consenti en faveur de la formation en 2000.

Les moyens engagés indiquent l'ampleur de l'effort réalisé :

- taux de participation financière (5,04%), plus de 3 fois supérieur à l'obligation légale (Cf. p. 7),
- deux tiers du personnel (61,52%) partis, une ou plusieurs fois, en formation au cours de l'année (Cf. p. 8),
- au moins 7 jours de formation par stagiaire, en moyenne (Cf. p. 8).

Orientation de l'effort de formation

Le tableau de bord de la formation professionnelle, tenu à jour depuis 1996, met en relief l'orientation de l'effort consenti :

- 41 % de la formation dispensée ont pour objectif de donner accès à une première ou à une nouvelle qualification (Cf. p. 11).
- 81 % de la formation sont assurés ou sous-traités par un organisme de Sécurité sociale (Cf. p. 10).

Progression de l'accès à la formation ; stabilisation des dépenses de formation

Alors que le taux de participation des organismes se stabilise (5,2 % en 1997, 5,1 % en 1998 et 1999, 5% en 2000), le taux d'accès à la formation a progressé de plus de 15 points en 10 ans (Cf. p. 9).

L'ajustement de la durée des stages contribue à expliquer ce contraste : depuis 1994, la professionnalisation de la formation se traduit par l'extension de l'alternance et un rééquilibrage entre les sessions en centre de formation et les applications pratiques.

Egalité d'accès à la formation

En France, l'âge d'un salarié, la taille ou la localisation de son entreprise peuvent limiter ses chances d'accéder à la formation : ainsi, on estime que sur 3 millions de salariés formés, 1,7 million reçoivent une formation en Ile-de-France.

La situation du Régime général demeure à cet égard très atypique : en moyenne, ni l'âge d'un agent

(Cf. p. 12) ni l'effectif (Cf. p. 13) ou, éventuellement, la localisation de son organisme, ne déterminent très sensiblement ses chances de bénéficier d'une formation.

Répartition de l'effort de formation

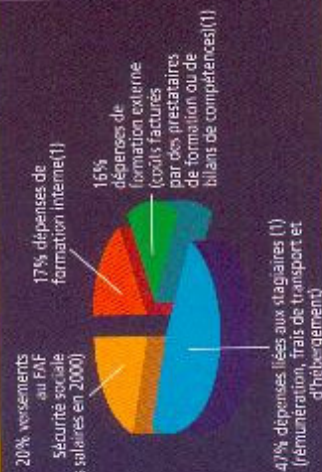
Toutefois, la répartition de l'effort de formation tient naturellement compte des missions assignées à l'organisme, ou des fonctions exercées par l'agent. Ainsi :

- la participation des Urssaf au financement de la formation (entre 6,4 % et 7 % depuis 3 ans) demeure en moyenne plus de 4 fois supérieure à l'obligation légale (Cf. p. 7),
- les métiers de la législation sociale (emplois de techniciens principalement) bénéficient de 56 % du temps affecté à la formation (63 % dans les Cnam et 66 % dans les Echevins régionaux du Service médical) alors que les agents qui exercent ces métiers représentent moins de 48 % des effectifs (Cf. p. 12 et *Statistiques concernant le Personnel des Organismes de Sécurité sociale - Situation au 31 décembre 2000*, p. 20).

EFFORT FINANCIER (source : déclaration fiscale 2483)

DÉPENSES DE FORMATION EN 2000
MONTANT GLOBAL : 1 321 MILLIONS DE FRANCS

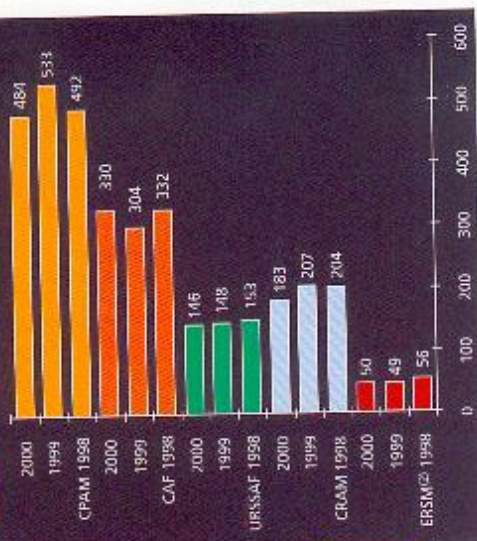
STRUCTURE
(en %)



moyenne par stagiaire : 12 916 F
moyenne par salarié : 7 946 F

(1) les dépenses remboursées par le FAF Sécurité sociale ne sont pas prises en compte.
(2) échelons régionaux du Service Médical qui communiquent les données relatives à leur personnel administratif (14 établissements)

ÉVOLUTION SELON LE TYPE D'ORGANISME
(en millions de F)



Ucaniss - Chiffres clés de la formation

EFFORT FINANCIER (source : déclaration fiscale 2483)

MOYENNE ANNUELLE DES DÉPENSES DE FORMATION PAR SALARIÉ (en F)



TAUX GLOBAL DE PARTICIPATION FINANCIÈRE (TPF) *



* CALCUL DU TAUX DE PARTICIPATION FINANCIÈRE (TPF) :
 dépenses de formation déclarées dans le formulaire 2483
 /
 masse des salaires bruts versés au personnel (titulaires de CES et CEC exclus) X 100

Ucanss - Chiffres clés de la formation

PARTICIPATION DES SALARIÉS A LA FORMATION EN 2000

nombre de stagiaires : 102 257

taux d'accès à la formation* : 61,52%

TEMPS AFFECTÉ À LA FORMATION EN 2000

nombre moyen d'heures de formation par stagiaire :
53 heures

nombre moyen d'heures de formation par salarié :
33 heures

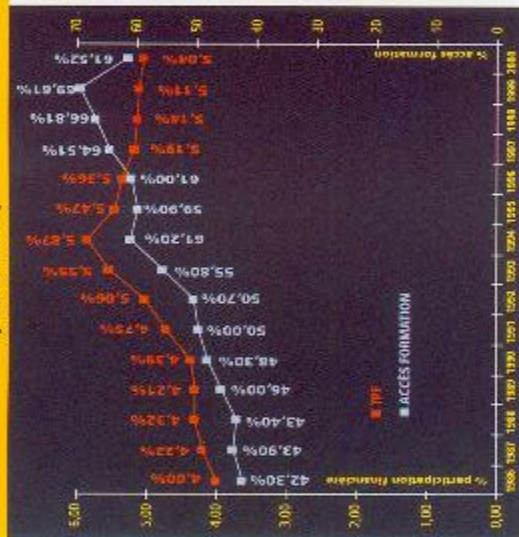
***CALCUL DU TAUX D'ACCÈS A LA FORMATION :**

nombre de salariés qui ont bénéficié d'une formation pendant l'année _____ X100

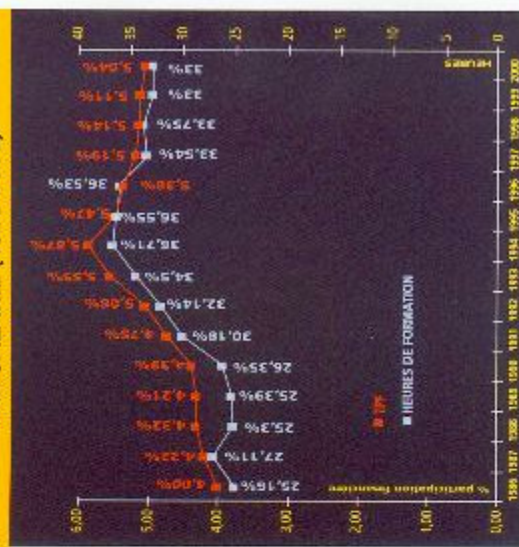
nombre de salariés au dernier jour ouvrable de l'année

ACCÈS A LA FORMATION (source : déclaration fiscale 2483)

ÉVOLUTIONS COMPARÉES DU TAUX DE PARTICIPATION FINANCIÈRE (TPF) ET DU TAUX D'ACCÈS A LA FORMATION (1986-2000)

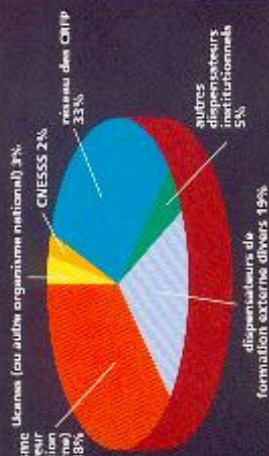
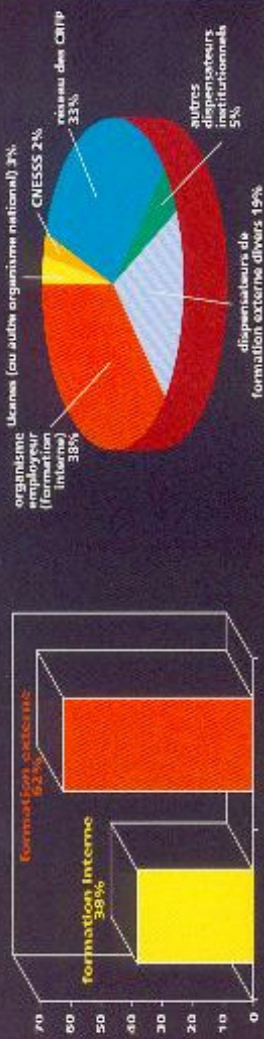


ÉVOLUTIONS COMPARÉES DU TAUX DE PARTICIPATION FINANCIÈRE (TPF) ET DU NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION* PAR SALARIÉ (1986-2000)

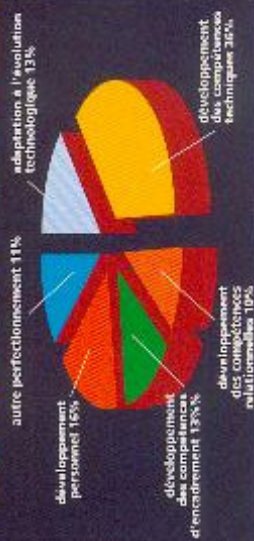
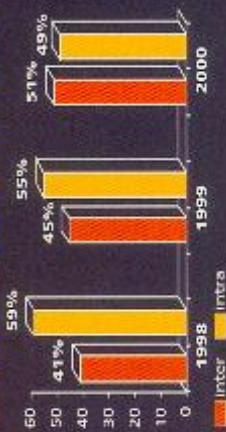


* durée des CIF non comptabilisée dans la déclaration 2483 depuis 1997

DISPENSATEURS DE FORMATION EN 2000 RÉPARTITION DU TEMPS AFFECTÉ À LA FORMATION ET AU PERFECTIONNEMENT



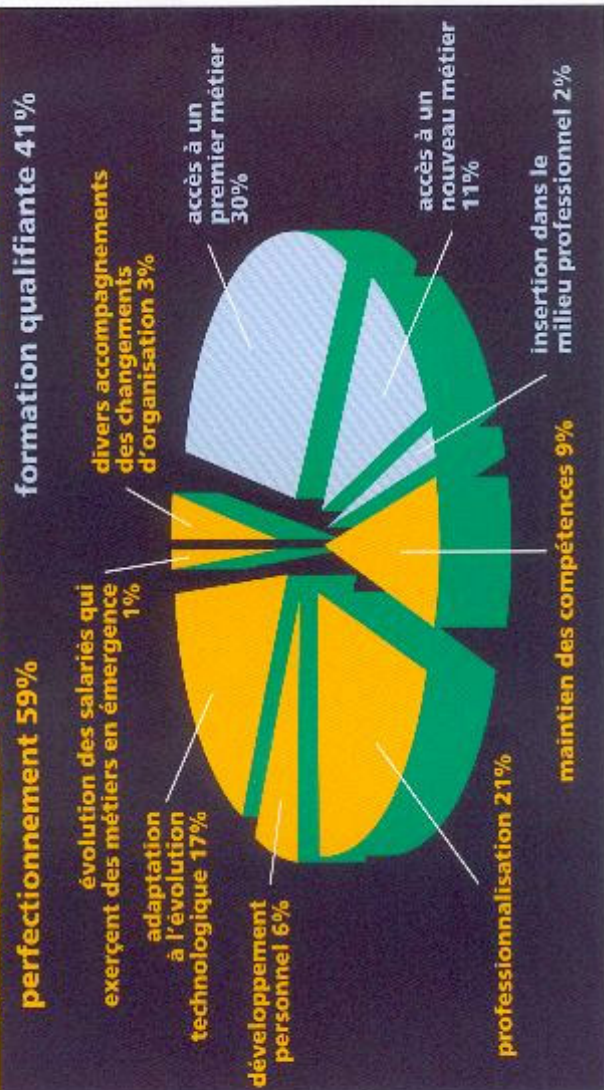
RÉSEAU DES CRFP : RÉPARTITION DU TEMPS AFFECTÉ AU PERFECTIONNEMENT



OFFRE DE FORMATION (source : tableau de bord de la formation professionnelle)

OBJECTIF DES ACTIONS DE FORMATION EN 2000

RÉPARTITION DU TEMPS AFFECTÉ À LA FORMATION ET AU PERFECTIONNEMENT



BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION EN 2000

ÂGE DES STAGIAIRES

AU 31.12.00
(source : déclaration fiscale 2483)



ÂGE DES EFFECTIFS PERMANENTS AU 31.12.00

(source : Direction des Systèmes d'information de l'Ucanss)



TEMPS AFFECTÉ À LA FORMATION SELON LA FAMILLE PROFESSIONNELLE DU BÉNÉFICIAIRE

En % du temps total affecté à la formation
(source : tableau de bord de la formation professionnelle)

FAMILLE PROFESSIONNELLE	N. TOUTS ORGANISMES	% CNAV	% CAF	% URSSAF	% CRAM	% ERM
1 législation sociale	56	63	57	57	26	66
2 métiers juridiques	2	2	1	6	0	0
3 métiers financiers et comptables	2	2	2	4	2	0
4 audit contrôle de gestion et statistique	1	1	1	2	1	1
5 systèmes d'information/organisation	5	3	4	7	6	4
6 gestion ressources humaines	2	2	1	3	3	1
7 information et communication	3	4	3	2	3	3
8 logistique	2	2	1	1	4	1
9 métiers administratifs	8	7	7	6	18	4
10 prévention	1	1	0	0	8	0
11 métiers médicaux et para médicaux	0	1	0	0	1	3
12 intervention/développement action sociale	6	0	15	0	14	0
13 métiers du management	12	12	10	12	14	17
	100	100	100	100	100	100

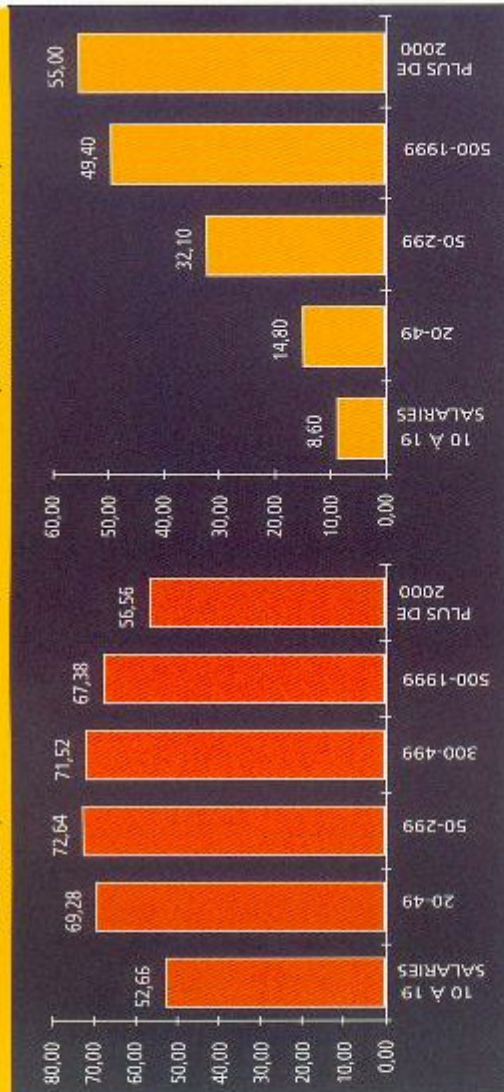
Ucanss - Chiffres clés de la formation

BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION EN 1998*

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PAR TAILLE D'ORGANISME

ORGANISMES DU RÉGIME GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ SOCIALE (source : déclaration 2483)

TOUTES ENTREPRISES (source : déclaration 2483)



*Les derniers chiffres mis à disposition par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) sont relatifs à l'année 1998.

Ucanss - Chiffres clés de la formation

RÉSULTATS DE LA FORMATION (ACTIONS NATIONALES)

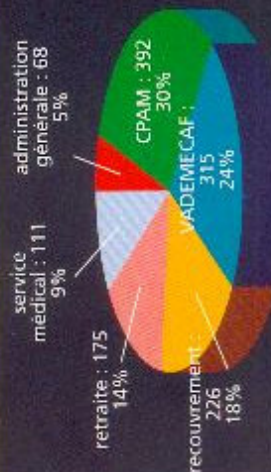
NOMBRE DE SCOLARITÉS CERTIFIÉES :

Formation des techniciens (juin et décembre 2000) :	1287
Formation des responsables d'unité (2000) :	120
(2000 bis) :	95
Formation des auditeurs :	15
Formation des conseillers en organisation :	19

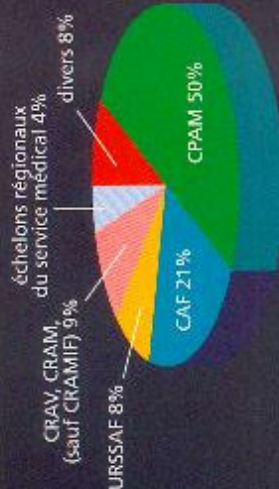
NOMBRE DE CANDIDATS DU RÉGIME GÉNÉRAL ADMIS AU 40^{ème} CONCOURS

D'ENTRÉE AU CNESS : Bénéficiaires de la préparation organisée par L'UCANSS : 31 - autre candidat : 1

NOMBRE DE DIPLÔMES DE TECHNICIENS DELIVRÉS PAR L'UCANSS EN 2000 : RÉPARTITION PAR OPTION



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES EMPLOYÉS (niveaux de qualification 1 à 3) PAR TYPE D'ORGANISME (SOURCE : DECLARATION 2483)



Ucanss - Chiffres clés de la formation

TERMINOLOGIE

Formation externe

Une convention de formation est conclue avec un dispensateur externe (par exemple un CFP).

Quand un organisme de formation accueille des salariés envoyés par plusieurs employeurs, on parle de stages inter-entreprises (ou d'actions inter).

Quand l'action est réservée au personnel de l'entreprise, on parle d'action intra-entreprise (ou d'action en interne).

Formation interne

Formation du personnel quand l'employeur assure lui-même la conception des actions de formation et assure la maîtrise directe de l'organisation pédagogique ainsi que du déroulement matériel.

Une formation se déroule dans des locaux extérieurs à l'entreprise et dans laquelle intervient ponctuellement un dispensateur externe pour l'un ou l'autre des modules de la formation.

Frais de formation liés aux stagiaires (ou coûts induits)

Principalement : rémunération pendant la formation et frais de logement des stagiaires.

La rémunération des stagiaires pendant la formation ne constitue un coût supplémentaire pour l'employeur que dans l'éventualité où le stagiaire est remplaçant.

Frais pédagogiques

Depenses de formation interne (le matériel, de personnes formateurs ou associés à la formation, autres frais de fonctionnement et d'équipement) et depenses de formation externe (coûts facturés par des prestataires de formation ou de lieux de compétences).

Une partie des frais pédagogiques ne constitue pas un coût supplémentaire pour l'employeur : il s'agit, notamment, de la rémunération des agents de l'organisme, charges d'annexes des formations externes.

Nombre moyen d'heures de formation par salarié (encore appelé espérance de formation ou effort physique de formation)

Nombre d'heures de formation dont ont bénéficié les salariés pendant l'année civile rapporté au nombre de salariés au dernier jour ouvrable de la même année.

Taux d'accès à la formation (encore appelé taux de stagiaires ou taux de participation des salariés)

Nombre de salariés qui ont bénéficié d'une formation pendant l'année civile rapporté au nombre de salariés au dernier jour ouvrable de la même année (cf. p. 18).

Le taux d'accès à la formation ne permet pas de comparer la volume de l'action de formation pour autant qu'il ne permet pas de connaître la durée moyenne de la formation.

Taux de participation financière (encore appelé taux financier, et par abréviation, TPF) (cf. p. 71)

Depenses de formation rapportées aux salaires versés (salaires bruts, charges patronales exclues).

La variation du TPF résulte à la fois de l'évolution des dépenses de formation et de l'évolution de la masse salariale. Ces dernières peuvent être convergentes ou divergentes et les écarts qu'elles entraînent à leur avantage. Ainsi, par exemple, une légère progression des dépenses de formation associée à une progression plus importante de la masse salariale peut se traduire par une diminution du TPF.

Cette plaquette offre une synthèse des résultats publiés par l'Ucanss au titre de l'année 2000.
Pour tout complément d'information, s'adresser à :
Christian Claret - Direction de la Formation Professionnelle - Pôle ANEVA - tél : 01 45 38 81 53

Conception : DFP-ANEVA
Mise en page & réalisation graphique :
P. Gaillard Service Communication et
Arts graphiques - Ucanss
Impression : CARACTERE
Édition mars 2002